

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817



CORSICA LIBERA DE LA RÉSILIENCE À LA RENAISSANCE ?

Wanda Mastor
L'autonomie en
ligne de mire

Dantissimu !
La Corse commémore
Dante !

« U Levante »
Dossier : Les
réserves naturelles
en danger

Renault Occasions



**vo
tre
nouveau véhicule
d'occasion
3 ans d'entretien⁽¹⁾
et 3 ans de
garantie⁽²⁾
pour 1€ de plus⁽³⁾**

**reconditionné et prêt à repartir
renew. Les Occasions Renault
nouveau pour vous**



82 points de contrôle

(1) entretien de 36 mois ou 60 000 km, au 1^{er} des 2 termes souscrits atteint. entretien proposé par sigma services, département de diaac location, sa au capital de 29 240 988€ - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 329 892 368 ros bobigny. (2) garantie or de 12 mois à laquelle s'ajoute une extension de garantie de 24 mois. la garantie or 12 mois vous permet de profiter de 5 engagements : une garantie de 12 mois, l'essai du véhicule avant l'achat, un contrôle de 82 points du véhicule, un contrôle gratuit à 2 000 km ou 1 mois après l'achat (au 1^{er} des 2 termes souscrits atteint), mais aussi le remboursement de votre acquisition si vous n'êtes pas pleinement satisfait (dans un délai de 5 jours ouvrables et 1 000 km parcourus). l'extension de garantie est souscrite par diaac sa, établissement de crédit et intermédiaire d'assurances au capital de 415 100 500€ - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 ros bobigny - n° orias : 07 004 966 - www.orias.fr, auprès de mma iard assurances mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - ros le mans 775 652 126. mma iard, société anonyme au capital de 537 052 368€ - ros le mans 440 048 882. sièges sociaux : 14 boulevard marie et alexandre cyon 72030 le mans cedex 9 - entreprises régies par le code des assurances. dénommées ensemble mma, assureur de la garantie mécanique. (3) pour 1€ en plus du montant d'achat du véhicule. offre réservée aux particuliers et valable jusqu'au 31 décembre 2021 pour l'achat d'un véhicule d'occasion Renault de moins de 24 mois et moins de 40 000 km bénéficiant d'une garantie or et signalé en concession, dans le réseau Renault participant et dans la limite des stocks disponibles. conditions générales de l'offre disponibles en concession. © emir haveria

renew-occasions.fr

CHEZ WALTER
HOTEL - RESTAURANT - ★★ ★

20290 Lucciana
Tél. 04 95 36 00 09 - Fax 04 95 36 18 92
Email : chez.walter@wanadoo.fr

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : D921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

LA MOINDRE DES CHOSES

Napoléon couronné par lui-même. Par mimétisme sans doute, la Corse ne va pas cesser de s'attribuer d'elle-même ses propres lauriers. Kallisté la plus belle. Bien sûr. Grenier de Rome. Jugez du peu ! Mieux encore : phare de la Méditerranée. Là on passe du ventre au cerveau ! Ah ! la Méditerranée ! L'île en son centre, comme un nombril. Pilote de la pêche dans cette mer lisait-on récemment. Allons donc ! Candidature à l'UNESCO pour classer la « *paghjella* », pardon, nos polyphonies, comme patrimoine de l'humanité. Vous avez dit candidature ? Vous plaisantez sans doute ? Notre chant, c'est l'origine de la musique du monde. Vous ne regardez pas la télévision peut-être ! « *Quo non ascendam* ? » Devise de Louis XIV. La Corse pourrait se l'approprier. Jusqu'où ne monterait-elle pas ? Une rencontre avec quelques personnalités étrangères voisines. Colloque européen par concession ? Vous n'y êtes pas ! Symposium international. Hier encore un quotidien à l'occasion de la première escale du « *Colombus* » titrait « *Christophe Colomb revient à Calvi* » reprenant la faribole de l'origine calvaise du découvreur de l'Amérique. Permettons-nous de sourire. Le nombrilisme ne se cantonne pas à la Corse. Loin s'en faut. La liste est fournie. Mais lecteurs et auditeurs indulgents savent faire la part des biens. Ils savent repérer et retenir les vrais records. Ce qui est la moindre des choses, pardon des prétentions.

Agenda/Brèves 4

Politique 6

Corsica Libera : de la résilience à la renaissance ?

Invitée 8

Wanda Mastor, professeure des Universités, spécialisée dans le droit constitutionnel

Société 10

Pas touche au patrimoine

Humeur 21

Contact 22

Dantissimu ! La Corse commémore Dante !

Lingua corsa 24

U filu « *storicu* » di Pierre-Henri Weber

Sport 26

Football : Le SC Bocognano veut repartir du bon pied

LE REGARD DE Delambre

+ 



Joselyne Mattei Fazi prend ses distances avec la politique

Présidente de l'association des maires de Corse-du-Sud pendant vingt ans et surtout maire de Rennu durant sept mandats, soit 38 ans, Joselyne Mattei-Fazi a décidé de se retirer. L'élue a donné, la semaine dernière, sa démission au Préfet de Corse, elle continuera de siéger à Rennu



mais en tant que conseillère municipale. Xavier Luciani prend le relais au sein de la commune des Dui Sorru. Ancré à droite, Joselyne Mattei-Fazi a marqué de son empreinte, la vie politique insulaire. Ancienne conseillère territoriale, elle a été saluée comme une défenseuse passionnée des communes du rural...

Un nouveau parking près du Ricantu à Ajaccio

Mis en place il y a déjà quelques temps, le nouveau parking situé à hauteur du Ricantu, route de l'aéroport, est opérationnel depuis le début de la semaine dernière. Situé côté mer, il est plutôt dédié aux personnes qui fréquentent



le site du Ricantu, notamment, les runners du week-end ou les estivants durant l'été. Gratuit durant les huit premières heures, le parking sera ensuite payant (11€ pour 24 h et 4 euros par jour suivant). D'une capacité de 140 places, il porte à 1000 l'ensemble des places disponibles du Ricantu à l'aéroport.

Les soignants suspendus mettent la pression

Près de 150 soignants, travailleurs sociaux, éducateurs, venus du public et du privé de divers



établissement (Hôpitaux de la Miséricorde, Castellucciu, Ciste, Sainte-Cécile, Guagno les Bains...) se sont réunis la semaine dernière devant les locaux de l'ARS à Ajaccio afin de manifester la colère et de faire part de leur situation au premier jour de leur

suspension de travail et de salaire. Soutenus par quelques personnes parmi lesquelles des membres de « Réaction 19 », ils ont annoncé des actions à venir...

Corte : Ghjurnata internaziunale

Corsica Libera a organisé la Ghjurnata internaziunale samedi dernier à l'Université de Corte. Une bonne nouvelle pour le parti qui avait dû annuler cette journée emblématique l'an passé à cause du Covid. En raison toujours de la crise sanitaire, cette édition s'est déroulée sur une seule journée au lieu des deux habituelles. Une organisation particulière donc avec des débats proposés en visio-conférence notamment un sur le futur référendum pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Cette Ghjurnata a aussi été l'occasion pour le parti de faire sa rentrée, une rentrée particulière puisque ce dernier n'est plus



présent au sein de l'Assemblée de Corse. En effet, la liste « *Fà nazione* » conduite par Jean-Guy Talamoni n'avait pas franchi le premier tour, échouant de quelque 130 voix. Dans le même temps, les autres indépendantistes de Core in Fronte confirmaient quant à eux leur montée en puissance en faisant leur entrée sur les bancs de l'hémicycle. Lors de cette journée un dossier important a été évoqué : celui de la création d'un centre hospitalier universitaire dans l'île.

Rentrée à l'ATC : Angèle Bastiani fait le point sur la situation

Au cours d'une conférence de presse sur fond de rentrée, Angèle Bastiani, nouvelle présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse a dressé un bilan plutôt positif de la saison touristique. Une avant-saison morose, deux mois de juillet et août dans le sillage de 2019 et une arrière-saison qui se présente sous de bons auspices. La présidente de l'ATC a, ensuite, développé les grands axes de la mandature, marqués par un étalement du tourisme sur l'ensemble de l'île, une politique de déconcentration des flux, le multi-tourisme et une attractivité plus importante en attirant une clientèle étrangère qui semble, pour l'heure, boudier l'île.



ACA : l'hommage émouvant à Antoine Lebeau-pin-Nivaggioli

Ancien pensionnaire du Pôle Espoir et du centre de formation de l'ACA, Antoine Lebeau-pin-Nivaggioli est décédé il y a près de deux semaines des suites d'une longue maladie à l'âge de 17 ans. Une disparition brutale qui a ému la société corse dans son ensemble et plus particulièrement le collège du Stiletto-Padules où il a passé quatre années, le Pôle Espoir Corse et bien sûr l'ACA, son club de cœur où il avait effectué sa formation. Ses amis de l'Orsi Ribelli lui ont rendu un hommage émouvant à l'occasion de la rencontre ACA-Paris FC où une minute d'applaudissements a précédé le match. À l'issue de la rencontre, les joueurs ajaciens ont effectué un tour d'honneur avec un portrait géant du jeune homme.



Théâtre de Bastia : Cosmolitude 2021

Le space opéra Cosmolitude 2021 sera bientôt sur la scène bastiaise. Ce spectacle est né de la rencontre entre le Jakez Orkeztra, le plasticien Yann Le Borgne et le sérigraphe Christian Humbert-Droz. Dans ce collectif artistique, chacun est multifonction. Yann Le Borgne par exemple travaille à la fois sur l'interprétation de son roman graphique, mais aussi sur la scénographie, les décors, la réalisation des clips, est même sur scène au saxophone avec les autres musiciens. À la base de ce space opéra on retrouve le groupe Jakez Orkeztra. Certains morceaux du groupe n'étaient pas utilisés sur scène car ils appartenaient à un autre registre

selon eux. Tous ces morceaux mis bout à bout donne 25 minutes de musique. Puis il y a l'apport visuel du dessinateur Yann Le Borgne qui interprète ces chansons en dessins. Puis c'est au tour du sérigraphe Christian Humbert-Droz de rejoindre le groupe qui créer de nouvelles musiques ensembles pour aboutir à un spectacle d'une heure. Comme référence artistique on peut noter 2001, l'Odyssée de l'Espace de Stanley Kubrick et de Blade Runner de Ridley Scott, The Dark Side of the Moon des Pink Floyd, de David Bowie. Le projet a eu le soutien de nombreuses structures culturelles de l'île comme Una Volta, l'Aghja, Anima, le Spaziu Culturale. Il a été présenté la semaine dernière aux scolaires de Bastia. Les membres du collectif effectuent une dernière résidence à Cargèse et seront enfin en représentation ce samedi à 20 h 30 au théâtre de Bastia.

Bastia : Le Programme culturel

La ville de Bastia a présenté la semaine dernière son programme jusqu'à décembre. Tout d'abord, les célébrations du 700^e anniversaire de la mort de Dante, avec le Festival : Dante, la poésie et la musique en Corse (28 et 29 septembre, Théâtre municipal) Puis le concert de Fanou Torracinta (14 octobre, Centru culturale

Alb'Oru, 20h30) groupe jazz manouche déjà produit au Jazz in Marciac ou aux nuits de la guitare de Patrimonio. Au programme également Tomasi par Tomasi (Jeudi 18 novembre, théâtre municipal de Bastia, 20h30), spectacle codirigé par Bertrand Cervera et Marc Tomasi. Le Théâtre de Bastia accueillera également les chanteurs Amadou & Mariam le Samedi 20 novembre, à 20h30

Haute Corse : fermeture pour non-respects des mesures sanitaires

Le préfet de Haute-Corse, François Ravier, a prononcé le 15 septembre dernier la fermeture administrative de trois établissements de l'agglomération bastiaise pour non-respect de la réglementation relative au passe sanitaire. Il s'agit de deux bars et d'un restaurant. Ces établissements ont aussi dépassé l'heure de fermeture fixée à une heure du matin. « *Les manquements constatés sont inacceptables, que cela soit à cause du risque sanitaire pour les clients ou par souci de justice pour tous ceux qui respectent les mesures* » a indiqué la préfète. Six mises en demeure ont été prononcées.

Les contrôles des forces de l'ordre ont été renforcés par la préfète.

Les mesures fermes vont continuer d'être appliquées.

Rappel des mesures en Haute-Corse :

- le passe sanitaire doit être systématiquement contrôlé pour les plus de 18 ans, et pour les 12-17 ans à partir du 30 septembre ;
- le port du masque est obligatoire pour les serveurs et professionnels travaillant dans les bars et les restaurants, même si le passe sanitaire est obligatoire pour eux également ;
- un cahier de rappel doit être tenu au format papier ou numérique ;
- les concerts en intérieur sont interdits ;
- le port du masque est obligatoire dans tous les marchés, brocantes, files d'attente, abords des lieux de culte, des établissements scolaires et dans des périmètres définis des communes de Bastia, Corte, Calvi, Calenzana, Île Rousse, Saint-Florent, Ghisonaccia, Moriani.



Corsica Libera : de la résilience à la renaissance ?

Trouver la force morale, dans la tempête, de réunir des dirigeants ayant annoncé qu'ils souhaitaient céder la place sans quitter le navire, des jeunes cadres prometteurs et quelques dizaines militants a été une incontestable victoire sur l'adversité et peut-être aussi le premier signe d'une possible renaissance.



Corsica Libera a fait sa rentrée politique dans le cadre de la Ghjurnate Internaziunale organisée à Corti le 18 septembre dernier. Cette rentrée et cet événement sont intervenus dans un contexte difficile. En juin dernier, lors des élections territoriales, la liste « Fà Nazione » conduite par Jean-Guy Talamoni n'a pas franchi le premier tour. Le parti indépen-

dentiste ne dispose plus d'un groupe au sein de l'Assemblée de Corse alors qu'il y a quelques mois encore, il y était fort de treize conseillers et qu'un des siens présidait cette institution. Seule Josepha Giacometti-Piredda représentera Corsica Libera dans l'hémicycle durant les sept prochaines années. Des dissensions ont affecté la vie interne du parti. Enfin, cerise particulièrement amère sur le gâteau, le frère ennemi indépendantiste Core in Fronte a fait son entrée en force à l'Assemblée de Corse. Avoir le cœur d'organiser, dans un tel contexte d'échec, un rendez-vous politique qui a été phare ou au moins majeur durant des décennies, cela

nécessitait une grande résilience. Corsica Libera en a fait preuve. Le parti indépendantiste n'a certes pas fait dresser un chapiteau. Toutefois trouver la force morale, dans la tempête, de réunir des dirigeants ayant annoncé qu'ils souhaitaient céder la place sans quitter le navire, des jeunes cadres prometteurs et quelques dizaines militants a été une incontestable victoire sur l'adversité et peut-être aussi le premier signe d'une possible renaissance empreinte de pratiques et d'idées nouvelles sans que le bébé soit jeté avec l'eau du bain. En effet, Jean-Guy Talamoni et quelques autres étaient là, une jeune garde

est montée au créneau et le parti n'a renoncé ni à ses amitiés internationales, ni à ses solidarités politiques, ni à défendre ses revendications fondamentales au besoin en allant jusqu'à une opposition frontale avec l'État et une différenciation assumée avec la majorité territoriale siméoniste, ni à sa ligne indépendantiste. En effet également, la volonté de créer les conditions d'une nouvelle démarche a été nettement exprimée.

Pour une attitude de rapport de force

Le contenu du texte qui a été lu à l'issue de la Ghjurnata par Josepha Giacometti-Piredda et Petru Antone Tomasi a d'ailleurs reflété la détermination affichée par les participants et le nouveau cap qui sera proposé lors d'une prochaine assemblée générale. Corsica Libera a confirmé vouloir garder sa place dans les combats pour la pleine et entière reconnaissance des droits nationaux des peuples et être aux côtés des partis et mouvements clairement indépendantistes : « *Nous sommes toujours réunis pour porter le plus largement, le plus fortement possible, la voix de notre nation sur la scène internationale [...] Notre voix ne se limite pas aux frontières de l'île. Nous vous remercions de votre soutien tout comme nous vous assurons du nôtre [...] L'indépendance, pour vous comme pour nous, ce n'est pas qu'un slogan.* » Le parti indépendantiste a réaffirmé sa solidarité politique avec les mouvements clandestins : « *Par leur combat, les clandestins [...] ont permis à notre peuple de ne pas disparaître, ont permis de porter sur la scène des Nations, un combat que l'Etat français s'est souvent entêté de nier, même si à plusieurs reprises, il a été contraint de reconnaître la justesse de ce combat en adaptant de façon très spécifique, le statut de la Corse. Et en appliquant à chaque fois la loi d'amnistie nécessaire.* » Corsica Libera a aussi affiché sa volonté de redevenir un intervenant majeur sur tous les terrains du combat politique : « *Notre présence sur le terrain des luttes institutionnelles est plus que jamais indispensable. Indispensable, car elle est la seule à déranger vraiment l'État [...] Face au refus et au mépris que l'Etat français affiche face aux revendications avalisée majoritairement et démocratiquement par les Corses, seule une attitude de rapport de force, y compris institutionnel, et de résistance politique sera en mesure de lever tous les obstacles, comme ce fut systématiquement le cas lors de notre histoire récente, pour chaque avancée*



s'inscrivant dans le cadre de la lutte du peuple corse. »

Refus d'une pseudo-autonomie croupion

Dans le texte susmentionné, tout en affirmant ne vouloir ni dénigrer, ni polémiquer, Corsica Libera a également fait part de son opposition au chemin pris par la majorité territoriale siméoniste : « *Nous observons, avec inquiétude, que les treize présidents des « régions françaises » se positionnent dans le cadre d'une restructuration institutionnelle de la France « une et indivisible ». Ainsi, Corsica libéra se déclare formellement opposée à toute future évolution sous forme de pseudo-autonomie croupion [...] Nous affirmons, sans rancune et sans rancœur, qu'un autre cap est non seulement possible mais absolument nécessaire pour assurer la survie du peuple corse sur sa terre. [...] Pour nous, la Corse est, depuis toujours, une nation de droit naturel et il est évident qu'elle doit, à l'instar des peuples niés d'Europe, retrouver un jour la pleine souveraineté.* » Enfin, dans le texte, le parti indépendantiste a mentionné

qu'il redéploierait son action non seulement à partir de ses revendications fondamentale (refus des logiques spéculatives, transfert de fiscalité, mise en place d'une véritable compagnie publique maritime de la Corse, co-officialité de la langue corse, statut de résident, citoyenneté corse, rejet de la décorsisation massive de la société corse...) mais aussi en s'efforçant de dépasser le simple rôle de parti indépendantiste : « *Notre toute prochaine Assemblée Générale sera l'occasion de démontrer notre capacité à nous restructurer et à nous inscrire dans cet élan nouveau, aujourd'hui vital, avec toute la force militante d'une jeunesse déterminée et responsable. La création d'un Centre Hospitalier Universitaire multi-sites, les mesures permettant de lutter contre la cherté de la vie, l'arrêt des projets contraires au développement durable, la prise en compte des urgences écologique et climatique sont autant de combats qui, aujourd'hui, s'imposent à nous.* »

• Pierre Corsi

L'autonomie en ligne de mire

La mission confiée par Gilles Simeoni la semaine dernière à Wanda Mastor professeure des Universités spécialisée dans le droit public et plus particulièrement le droit constitutionnel pose les jalons d'une politique souhaitée par la nouvelle mandature. Une politique conduisant, à terme, vers une modification institutionnelle que la Corse appelle de ses vœux. Une première pierre de posée...



l'Assemblée de Corse et éventuellement déboucher sur des propositions concrètes d'évolution. » L'amélioration du fonctionnement démocratique des institutions à travers quatre pistes (renforcement de la complémentarité et de l'équilibre entre le Conseil Exécutif et l'Assemblée de Corse, renforcement des droits de l'opposition, impliquer les institutions consultatives CESEC, Chambre des Territoires, Assemblée di a Ghjuventù, Comité d'Evaluation des Politiques Publiques, consultation des forces politiques qui ne sont pas représentées au sein de l'Assemblée de Corse), pose déjà les jalons d'une institution qui vise à se solidifier tout en restant liée avec les territoires et la population. « Il faudra un espace qui permette d'associer ces forces politiques aux grands débats qui viendront au cours de la mandature, rappelle le Président de l'Exécutif, et faire en sorte que la Collectivité soit plus à l'écoute des citoyens de l'île. C'est l'objet d'une réflexion innovante sur la démocratie participative... » La première pierre est posée à travers cette mission. Reste à savoir quelle sera, à plus ou moins long terme, la position de Paris quant à la perspective d'une évolution institutionnelle de l'île. Quoiqu'il en soit et avec les nombreuses revendications entendues dans diverses régions, notamment sur le plan linguistique mais aussi des divergences au sein même de l'Assemblée Nationale, c'est peut-être un système de plus en plus obsolète qui s'effrite un peu plus chaque jour...

• Philippe Peraut

Lors de son intronisation, en juin dernier, Gilles Simeoni, Président de l'Exécutif avait évoqué, notamment au cours de cette mandature, la nécessité d'une réflexion globale sur un fonctionnement plus démocratique des institutions incluant, en point d'orgue, la mise en œuvre même si c'est à plus moins long terme, d'un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice. C'est dans cette échéance dite des « cent jours », qu'une mission a été confiée à Wanda Mastor, professeure agrégée de droit spécialisée en droit constitutionnel. Juriste renommée, cette dernière a déjà été sollicitée, dans le passé, par Paul Giacobbi, alors Président de l'Exécutif et plus récemment Jean-Guy Talamoni, Président de l'Assemblée de Corse. Universitaire basée tout particulièrement à Toulouse, Wanda Mastor a notamment travaillé sur la problématique des langues régionales, la construction de l'État en Europe, l'histoire du droit, les minorités régionales, le droit européen

international, les courants de pensée aux Etats-Unis... On lui doit un thème qui est cher à la Corse ; « *La liberté trouve-t-elle enfin refuge une jurisprudence qui ne doute plus ?* »

Réflexion sur la démocratie participative

Placée dans le contexte d'une élection territoriale à laquelle l'ensemble de la famille nationaliste représente près de 70 % des suffrages, cette mission qui va s'étaler sur plusieurs mois pose sans doute la première pierre d'un édifice censé conduire à l'autonomie. Il s'agira, dans un premier temps, pour l'universitaire, de recueillir le sentiment et les propositions de l'ensemble des acteurs qui seront consultés. « *Ce premier rapport*, précise Gilles Simeoni, *pourra être débattu devant*

www.journaldelacorse.corsica

Wanda Mastor, professeure des Universités, spécialisée dans le droit constitutionnel

« En droit constitutionnel, je ne travaille qu'en prenant exemple sur l'étranger, notamment les îles méditerranéennes avec lesquelles nous avons un point de comparaison très fort »

Comment la mission qui vous a été confiée par Gilles Simeoni, se décline-t-elle ?

Je vais, dans un premier temps rendre un premier rapport assez rapidement pour des contraintes de calendrier. Ce rapport est, lui même relatif à deux volets bien distincts qui sont l'autonomie et l'amélioration de nos institutions. Ce deuxième volet passe par une respiration interne en trois étapes (mieux équilibrer les rapports entre l'Assemblée de Corse et le Conseil Exécutif, réfléchir à des droits de l'opposition et à nos organes consultatifs) et une respiration externe qui concerne la participation des citoyens à la vie politique à travers notamment des conférences. Le second volet est, quant à lui, plus connu. Il concerne un domaine sur lequel j'ai déjà beaucoup travaillé, à savoir l'autonomie de la Corse.

Quelles seront les suites de ce premier rapport ?

Le premier rapport sera rendu avant la fin de l'année. Pour ce qui est de la suite, je tiens beaucoup à mener des consultations qui soient les plus larges possibles. Ces consultations prendront la forme d'entretiens physiques ou en distanciel. Je vais, ensuite, consigner tous ces entretiens en annexe du rapport. La priorité, notamment pour ce qui est du volet relatif à l'amélioration des institutions internes, consiste à interroger les acteurs passés (anciens présidents de l'Assemblée et de l'Exécutif de Corse) et présents (présidents de groupe et organes consultatifs notamment). J'élargirai ensuite en cours d'année mon travail à la société civile (syndicats, associations diverses) et j'aurai forcément besoin de plus de temps. Ces entretiens pourront se faire lors de conférences, tables rondes, olympiades...

Quelle organisation de travail ?

Un premier gros rapport regroupant deux volets et des annexes. Un ensemble qui sera enrichi par de nouvelles annexes en élargissant les consultations. Il est important de rendre ce premier rapport rapidement, l'intérêt, c'est qu'il soit débattu. Je suis une scientifique qui propose de manière très froide une boîte à outils juridique. Il appartient, ensuite, aux élus de les choisir. Il est possible et cela fait aussi partie de mon travail, que le Président de l'Exécutif ne partage pas mes idées, c'est le but recherché de faire appel à un universitaire.

Envisagez-vous, au cours de votre mission, de vous inspirer d'autres modèles notamment en Méditerranée ?

Cela fait partie des raisons pour lesquelles Paul Giacobbi, Jean-Guy



Talamoni et aujourd'hui Gilles Simeoni ont fait appel à moi. Je suis comparative et je ne travaille en droit constitutionnel, qu'en prenant exemple sur l'étranger, notamment les îles méditerranéennes avec lesquelles nous avons un point de comparaison très fort. Mais pas seulement...D'autres Etats régionaux au monde dont certains n'accordent, du reste une autonomie qu'à leurs îles parce que ce sont, justement des îles, serviront de point de comparaison important fondamentaux comme je l'ai déjà fait durant mes travaux passés...

• Interview réalisée par Philippe Peraut

Pas touche au patrimoine

Alors que les journées européennes du patrimoine se sont à nouveau soldées par un succès de fréquentation, malgré le contexte particulier et les contraintes sanitaires, la question de la sauvegarde du patrimoine et de sa préservation reste un sujet qui fait débat. Car choisir quoi sauvegarder, comment le préserver, puis le restaurer, toutes ces étapes sont politiques. Même s'il s'agit d'histoire et de culture.

Des trésors inclusifs

Les journées européennes du patrimoine sont l'occasion d'offrir un voyage dans le temps deux jours durant. Découvrir les trésors du patrimoine français et des pièces d'exception, sur l'ensemble du territoire, ça fait recette. Lors de la 38e édition de ces journées du patrimoine, de nombreux édifices ont ouvert leurs portes au public à travers la Corse. Au programme, les visiteurs avaient le choix entre la Citadelle d'Ajaccio ou encore l'Hôtel de la Collectivité de Corse, assister à des conférences et visites guidées à travers les rues de Bastia ou d'Ajaccio, découvrir la tour génoise de Fautea, parcourir le musée d'archéologie d'Aleria, visiter le site archéologique de Capula, le site préhistorique d'Alo Bisujè, le site de



Roccapina... À Calvi, les visiteurs ont pu découvrir des trésors d'architecture qui cachent des trésors de peinture. Le Centre de conservation et de restauration du patrimoine mobilier de Corse a donné à voir aux visiteurs, par exemple, un tableau d'Eugène Delacroix. Autant d'occasions d'apprécier la richesse d'un patrimoine fortement lié à l'identité historique et culturelle de l'île, mais aussi à son patrimoine naturel remarquable.

Au-delà du patrimoine

Le thème des journées cette année était de célébrer l'inclusivité et la diversité du patrimoine culturel. « *Patrimoine : Tout compris !* ». L'objectif était de célébrer non seulement notre patrimoine commun, mais d'apprécier également notre diversité. Cela donne une dimension politique au patrimoine, qui possède une valeur pour ses caractéristiques propres et aussi pour ce qu'il évoque et représente. Sauvegarder le patrimoine, c'est sauvegarder la mémoire d'un lieu et de ses habitants, l'identité d'un territoire. L'investissement dans le patrimoine permet aussi de sauvegarder des savoir-faire, de développer l'offre d'artisanat d'art ou de construction, et se révèle donc indirectement bénéfique pour tous les propriétaires d'objets ou de bâtiments d'intérêt. Sans parler des retombées économiques, via le tourisme. Car l'attachement au bâti va aussi au-delà des considérations religieuses. En témoignent les dons après l'incendie de Notre-Dame. La question de la sauvegarde du patrimoine religieux s'intègre comme un élément parmi d'autres d'un patrimoine dit « *culturel* », qui se veut plus général et englobant. En Corse, les églises, chapelles et couvents sont très nombreux, et font la fierté de leurs habitants, sans ferveur religieuse. De nombreuses associations insulaires sont investies dans cette mission de sauvegarde et de préservation. L'observatoire du patrimoine religieux a dressé un riche inventaire des églises et édifices religieux sur l'île de beauté.

Vendre pour sauver

Depuis le mouvement de déconcentration des années 2000, une majorité de monuments historiques n'appartient plus à l'État, mais aux collectivités territoriales (51 %) ou aux propriétaires privés (46 %). L'entretien et la restauration de ce patrimoine représentent

une charge non négligeable dans le budget des communes. Les dons et la bonne volonté ne suffisent pas toujours pour couvrir les coûts d'une remise en état. Alors parfois, il faut vendre. On se souvient de la polémique lors de la vente du couvent de Santa Catalina. À Bordeaux, plus de 100 châteaux ont été



achetés par des Chinois. Dans le budget 2020 du ministère de la Culture, les crédits alloués à la préservation des monuments historiques ont atteint 338 millions. Malgré cela, il manque des fonds. D'où le loto du patrimoine, commercialisé sous l'appellation « *Super Loto Mission Patrimoine* », pour récolter des fonds destinés à la Fondation du patrimoine pour assurer l'entretien de monuments considérés comme étant en péril, qu'il s'agisse de monuments historiques ou non. En 2021, le couvent de Morosaglia fait partie des monuments inscrits dans ce jeu. Selon le ministère de la Culture, on recense sur l'ensemble du territoire, environ 2000 monuments historiques en péril ou partiellement en péril, et au-delà des monuments classés.

• Maria Mariana

Quand Zemmour se prend pour Napoléon ou la guerre si française des prénoms

Avant ce si paradoxal 1er avril 1803, les Français étaient libres de choisir le prénom pour leurs enfants. Généralement, ils optaient au moment du baptême pour le nom d'un personnage religieux. Mais à la Révolution, de plus en plus de citoyens décidèrent de donner le nom de grands révolutionnaires à leur progéniture. Une pratique que n'apprécia pas le consul Bonaparte bien décidé à remettre de l'ordre en France.

Une volonté de combattre l'athéisme révolutionnaire

La Révolution française avait mené une guerre impitoyable contre un certain catholicisme, celui qui refusait de reconnaître la République. De nombreux prêtres réfractaires avaient été guillotins, des églises avaient été détruites. Malgré Thermidor et la fin de Robespierre, il resta toutefois dans certains secteurs de la population une volonté de perpétuer les valeurs radicales de la Révolution en donnant des prénoms de grands révolutionnaires à la progéniture. C'est pourquoi le premier Consul Napoléon Bonaparte, désormais consul à vie, décida de légiférer en la matière

prénom. Napoléon entama ainsi une déconstruction de la culture révolutionnaire. Deux ans plus tard, le 22 fructidor an XIII soit le 9 septembre 1805 il fera abroger le calendrier institué le 5 octobre 1793. L'idée napoléonienne était de redonner à la France une identité catholique galliciste c'est-à-dire étroitement contrôlée par l'État intimement lié à l'Empereur.

Une loi aux contours plus vastes que ne le dit Zemmour

La loi de 1803 permettait l'usage de prénoms autres que ceux d'origine chrétienne. Germinal, par exemple, issu du calendrier républicain, connut un véritable succès au début du XIXe siècle. Le prénom Sadi fut donné par Lazare Carnot à son fils en hommage au poète persan du XIIIe siècle. C'est ce prénom que recevra son petit-fils, futur président de la République. Il y avait donc une volonté politique derrière la décision de Napoléon qui n'a pas été sans poser de vrais problèmes dans son application et notamment dans les provinces à forte personnalité. En Corse par exemple l'usage des prénoms écrits en italien perdura jusqu'à la IIIe république. La proximité entre langues latines permet ce « laxisme ». En revanche dans les provinces à langues celtiques ou basques, l'administration est inflexible jusqu'à l'absurdité. Ainsi, la Cour de cassation, dans un arrêt du 12 novembre 1964, décida l'inexistence légale de quatre enfants dont les prénoms bretons avaient été refusés. De ce fait, ils se retrouvaient sans état civil et donc dépourvus de tout droit. La mère ne put toucher d'allocations familiales. Suite à une campagne locale, une première circulaire ministérielle du 12 novembre 1966 assouplit un peu les règles.

La guerre du tilde

C'est en 1993, sous l'impulsion d'élus locaux que la loi du 8 janvier consacra le principe de la liberté du choix des prénoms par les parents. Néanmoins, l'officier de l'état civil peut encore demander à ce que le prénom soit changé a posteriori, quand il lui paraît contraire à l'intérêt de l'enfant. Dans ce cas, c'est le juge aux affaires familiales qui prend la décision finale. Il restait toutefois à régler la question du tilde présent dans l'orthographe bretonne qui ressemble au ñ espagnol. Ça n'est qu'en octobre 2018 que la cour d'appel de Rennes autorisa l'orthographe bretonne du prénom « Fañch » et donc son attribution légale à un enfant. En première instance, le tribunal de Quimper l'avait refusé oubliant au passage que le tilde avait été utilisé en français jusqu'au XVIIIe siècle.

« L'entêtement pour imposer le français comme langue unique est tel que la France a émis une réserve en ratifiant la Convention sur les droits de l'enfance [en 1990] », s'étonnait El Periódico de Catalunya indiquant que l'article 30 de la Convention, relatif aux droits culturels, religieux et linguistiques des minorités, n'avait pas lieu de s'appliquer dans l'Hexagone : « La France considère que, sur le territoire de la République, il n'existe pas de minorités, qu'elles soient culturelles ou linguistiques ». C'est dire que ce jacobinisme absurde et stupide, convaincu d'être le seul chemin pour la France, incarné entre autres personnes par Eric Zemmour, n'est pas près de mourir.

• GXC



et fit voter la loi du 11 germinal an XI soit le 1er avril 1803. Ne furent plus autorisés que « les noms en usage dans les différents calendriers, et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne. » C'était l'État, et plus précisément les « officiers publics » qui s'arrogeaient le droit de refuser tel ou tel

Surfréquentation : les réserves naturelles marines de Corse

Alors que les réserves naturelles ont été créées afin de préserver la biodiversité, la faune et la flore y subissent une forte pression (si forte et donc un si fort dérangement que cette biodiversité y régresse) et sont donc mises en grand danger. Les réserves naturelles sont devenues des parkings à bateaux (dont ceux de la grande plaisance) et font l'objet d'une exploitation commerciale démesurée.



À Bonifacio, la grande plaisance ne connaît pas la crise Corse Matin – 24/08/2021

▲ Photo 1 : La réserve naturelle des Bouches de Bunifaziu



Le 9 août 2018, 591 bateaux étaient présents dans la baie d'Elbu et 62 mouillages ont eu lieu tandis que dans la Passe de Palazzu il a été noté jusqu'à 300 passages/jour en août. *Source : Comité consultatif du 20 juillet 2020*

Une étude scientifique réalisée entre 2012 et 2014 (Monti et al 2018), a clairement identifié la surfréquentation touristique aux abords des nids de balbuzards comme étant l'une des causes majeures de la chute du succès de reproduction. Des simulations démographiques montrent que le risque d'extinction de la population corse de balbuzards est de 84 % sur la réserve de Scandola.

« ... On ne peut manquer de constater que la baisse drastique des poussins à l'envol est directement corrélée avec le développement des activités touristiques, particulièrement celles liées à la découverte des sites littoraux par la mer. L'augmentation exponentielle de ces activités a été spectaculaire notamment au cours des cinq dernières années. A Porto, plus d'une trentaine de bateliers proposent des sorties en mer qui, toutes, visitent les abords de la Réserve Naturelle de Scandola ».

A – Les preuves des atteintes à la biodiversité

La réserve naturelle des Bouches de Bunifaziu

En 2018, 1/8ème de la flotte mondiale de la grande plaisance (c'est-à-dire les bateaux de longueur supérieure à 24 m) a mouillé sur le littoral de la Corse. 44% ont mouillé sur le littoral de la commune de Bonifacio.

L'herbier de posidonies du golfe de Sant'Amanza, commune de Bunifaziu, a déjà payé un lourd tribut (-72 hectares détruits), dont 8 ha entre 2019 et 2020 devant la plage de Balistra, destruction essentiellement due à la surfréquentation par les yachts de

la grande plaisance. *C. Pergent-Martini, E. Barralon, L. Lehmann, B. Monnier, G. Pergent – Évaluation de la sensibilité des habitats marins à la pression d'ancrage – Approche méthodologique et application au golfe de Sant'Amanza – 2020*

En 2018, 77 % des navires ancrés dans les Bouches de Bonifacio l'étaient dans l'herbier. Île Lavezzu, Bunifaziu, photographie prise en 2011 (source ABCDE) : le nombre de bateaux ancrés, dont des grands yachts, était déjà beaucoup trop important :

La réserve naturelle de Scandola

En 2018, 40 % du 1/8ème de la flotte mondiale de la grande plaisance ont mouillé dans le golfe de Portu / Scandola.



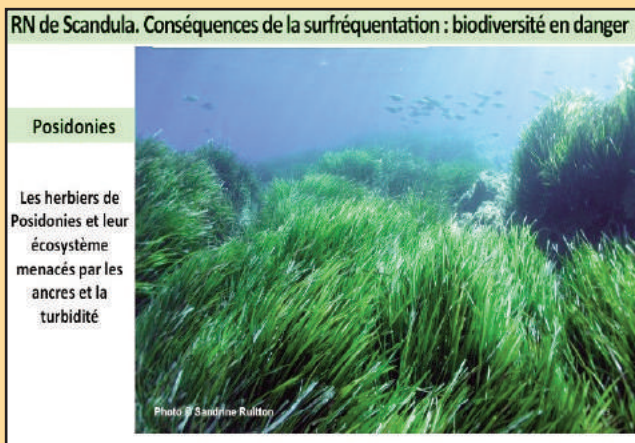
▲ Photos 3 : « Forêts » de Cystoseires et trottoirs à Lithophyllum



▲ Photos 4 : Gorgones, Turbidité et réchauffement climatique



▲ Photos 5 : Faune dérangée par le bruit et Corbs



▲ Photos 5 : Posidonies

Rapport d'expertise du Muséum d'Histoire Naturelle sur l'impact des activités touristiques sur la reproduction du balbuzard pêcheur en Corse, 2018.

Et il n'y a pas que les Balbuzards qui sont menacés.

La réserve naturelle des îles du Cap Corse

Dans une [interview du 24 / 08 / 2021 à Corse Matin](#), Alain Camoin, Conservateur de la RN, dénonce le fort impact négatif de la surfréquentation sur les oiseaux et l'ensemble des espèces protégées qui nichent ou fréquentent ces îles. Il déclare : « Les agents de l'office de l'environnement de la Corse, en charge de la protection de cet espace de 66 ha (...) dénoncent ... la surfréquentation du site en été... Lors de la semaine du 15 août, près de 70 bateaux

jetaient quotidiennement leur ancre à proximité des îles Finocchiarola »

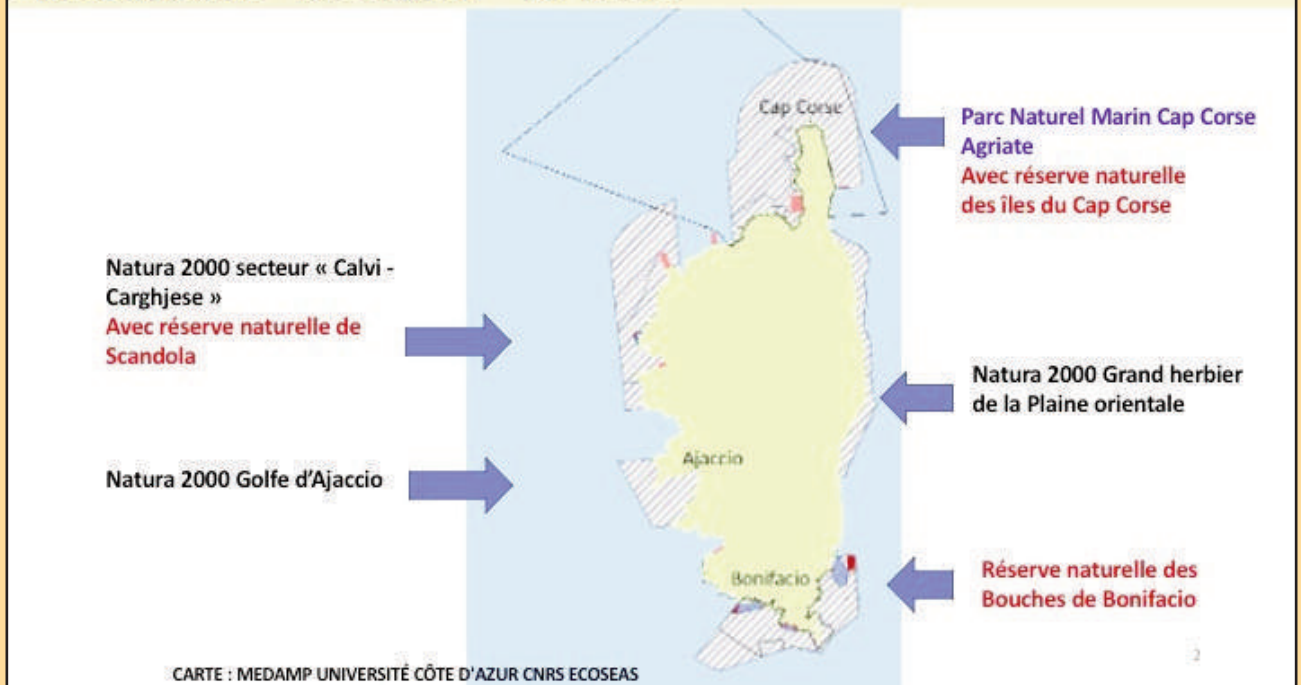
La Méditerranée autour de la Corse est officiellement –**mais non réellement**– protégée sur de grandes surfaces appelées les « Aires Marines Protégées » : les AMP. En Corse, trois AMP comportent en leur sein des réserves naturelles, la plus vaste étant celle des Bouches de Bunifaziu, qui bénéficient de statuts théoriquement plus protecteurs.

B – Des décisions doivent-elles être prises ?

Pour A. Camoin, Conservateur de la réserve des îles du Cap Corse, « Cette zone est un sanctuaire et elle ne peut pas résister à cette pression. Il faudrait imposer des seuils d'acceptabilité. ... Il faut prendre des décisions. Ce n'est plus possible. C'est un des enjeux de la Corse dans un avenir très proche. »

Pour O. Duriez – Maître de conférences, Université de Montpellier – Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive – Ornithologue référent du Plan National d'Action balbuzard : « Les zones de quiétude sous une charte Natura 2000 de bonne conduite, mesures prises depuis 2020 pour réduire la fréquentation autour des nids, ne sont clairement pas suffisantes pour être efficaces, car non verbalisables. Seuls des arrêtés préfectoraux de protection de biotope autour de tous les nids de balbuzards et un déploiement massif d'agents assermentés pour la police de l'environnement en charge de faire respecter réellement la réglementation permettraient de protéger efficacement la reproduction des balbuzards en Corse. Si de tels moyens ne sont pas mis en place urgemment, au moins dans la réserve naturelle nationale de Scandola, joyau des réserves de Méditerranée occidentale, et dont la mission de protection

Aires marines « protégées » de Corse



▲ Photos 7 : Aires marines « protégées de Corse

de la biodiversité est prioritaire, et une limitation drastique de la fréquentation par le grand public, voire son interdiction totale pendant quelques années, permettraient à la nature de reprendre ses droits. »

Pour A. Meinesz, professeur émérite, CNRS UMR 7035 « ECOSEAS », université Côte d'Azur, à propos de la surfréquentation de l'île Lavezzi : « Comme pour toute organisation du territoire et comme toute institution d'exposition (musée) il faut créer des contraintes avec des quotas. Ces quotas journaliers devraient être bien inférieurs à la fréquentation actuelle des jours d'été. Les touristes devraient, comme pour la visite d'un musée, réserver leur date de visite, avec un système contrôlé par la réserve.

Une fois le quota journalier réservé, il devrait être impossible de rejoindre l'île avec les bateliers. ... Il faudrait tenir compte d'une fréquentation contrôlée de l'île bien inférieure à celle des années passées. »

C – Des choix doivent être faits, il y a urgence.

Selon Charles-François Boudouresque, Membre du Comité scientifique de la Réserve naturelle de Scandula : « Le caractère d'un site, c'est ce que nous choisissons que soit ce site, indépendamment des références à une nature primordiale (et hypothétique), indépendamment des preuves scientifiques. À Scandula, il nous appartient de définir le caractère. Voulons-nous en faire un parking à bateaux ? (notre île n'en manque pas).

Une affiche pour tourisme de masse et de pacotille ? (peu importerait alors que l'icône balbuzard disparaisse). Ou bien un espace de rêve, dans lequel on pénètre sur la pointe des pieds, une image du passé géologique de notre planète, un morceau de la Corse éternelle, celle des bergers (ni carthaginois, romains, toscans, génois ou français), un souvenir de la Méditerranée d'avant la pollution et la surpêche ? (Verlaque, 2013). C'est bien sûr ce dernier projet que je propose pour illustrer le caractère de Scandula. »

On devrait visiter Scandula comme on entre dans une cathédrale. Aujourd'hui on s'y conduit comme dans une fête foraine.

• Association « U Levante »

Les solutions existent : imposer des quotas, interdire le mouillage dans les réserves naturelles, augmenter le nombre d'agents de surveillance et de verbalisation ...

« Il faut sanctuariser la réserve naturelle du Cap Corse »



▲ Photos 8 : Réserve naturelle du Cap Corse

Alors attention ! Les élus opportunistes et les industriels de la plaisance saisissent aujourd'hui l'occasion d'organiser les mouillages avec dérogation pour la grande plaisance (yachts de 24 m et plus) sur des « coffres écologiques » leur donnant un accès libre à tous les sites remarquables comme les aires marines protégées, les parcs marins, les sites Unesco... et leurs exceptionnels littoraux terrestres... où se multiplient aujourd'hui des paillotes illégales, dépourvues de permis de construire ou d'AOT, mais qui s'affichent comme des restaurants de luxe où ces marins fortunés débarquent en mettant à l'eau leurs annexes.

La brèche est ouverte pour les spéculateurs de l'environnement sur les quelques endroits où il reste encore de la biodiversité...

En définitive, c'est la compatibilité même des grands navires de plaisance à proximité des côtes de Corse et l'exploitation commerciale effrénée qui se posent et, une fois encore, celle du choix du mode de développement que l'on désire, développement qui devrait être fondé sur une reconstruction fondée sur la nature, limitant le réchauffement climatique et pour la biodiversité post 2021.

Tous les sites de Corse sont surfréquentés en été.

Le drame de la Corse, c'est sa beauté ... et l'absence de volonté politique de sa protection.

Pape François : tradition et réalisme du pouvoir pontifical

Difficile de reprocher au pape François de s'être écarté d'une pratique multiséculaire du pouvoir pontifical ou d'ignorer ou éluder que l'Église ne peut rester indifférente ou étrangère à la chose politique.



En 2007, pour apaiser les tenants d'une église dite « *traditionaliste* » et les ramener dans le giron du Vatican, le pape Benoît XVI leur avait donné la possibilité de bénéficier plus facilement de la célébration de messes en latin selon le rite de Saint Pie V. Il avait aussi reconnu à cette forme de célébration le statut de « *rite extraordinaire* ». Il y a quelques semaines, en publiant une lettre apostolique intitulée « *Traditionis Custodes* », le pape François a ranimé la colère des « *traditionalistes* » car sa missive impose des conditions très restrictives à l'usage du rite de Saint Pie V. Alors qu'il suffisait qu'un groupe stable de fidèles demande au curé de sa paroisse de célébrer la messe en latin, c'est désormais à l'évêque « *modérateur, promoteur et gardien de toute la vie liturgique* » de décider. Ce dernier doit en outre s'assurer que les fidèles traditionalistes n'excluent « *pas la validité et la*

légitimité » de la réforme liturgique voulue par le pape Paul VI, désigner « *un ou plusieurs* » lieux de célébration et veiller à ce que ces dernières n'aient pas lieu dans les « *églises paroissiales* ». En outre, avec la disparition de la notion de « *rite extraordinaire* » définissant le rite de Saint Pie XV, il n'est plus reconnu deux formes de rite mais un rite unique. Enfin l'évêque a désormais en charge d'évaluer les paroisses personnelles traditionalistes afin de discerner « *s'il convient de les maintenir ou non* ». Le pape François a expliqué qu'une enquête dirigée par la Congrégation pour la Doctrine de la foi l'avait incité à intervenir pour « *rétablir l'unité d'un corps ecclésial aux sensibilités liturgiques diverses* » et s'opposer à une instrumentalisation de la messe tridentine ajoutant à un rejet de la réforme liturgique, un refus du Concile Vatican II I et des

affirmations infondées et insoutenables trahissant la Tradition et la « *vraie Église* ».

Autoritaire et même inquisitorial mais ...

Mais quelle mouche a donc piqué le pape François ? Il a semble-t-il voulu prévenir deux risques : une fragmentation du paysage liturgique, une dilution de l'autorité de l'évêque diocésain du fait qu'un simple curé était habilité à juger de l'opportunité de célébrer une messe selon le rite de Saint Pie V. Il a probablement aussi voulu revenir à la tradition de l'Église latine de régulation centraliste des rites. En effet, si une pluralité rituelle a toujours existé au sein de cette dernière, cela a toujours été fondé sur le respect de traditions locales et non sur la prise en compte de sensibilités liturgiques. La situation de coexistence sur une même aire géographique qu'avait initiée Benoît XVI entre des formes liturgiques antérieures et postérieures à une réforme globale, était donc inédite. Enfin, il a sûrement été sensible à des considérations politiques car la « *question liturgique* » est le plus souvent en lien direct avec des enjeux politiques. Ces dernières décennies, cela a pu être constaté à l'occasion de la contestation de l'IVG ou du « *mariage pour tous* ». D'essence conservatrice et par son esprit d'engagement, le traditionalisme liturgique s'est révélé être un vivier contestataire et activiste. On peut certes opposer que le pape François a usé d'une démarche autoritaire et même inquisitoriale et qu'il fait ainsi courir un risque de fracture que la sagesse de Benoît XVI avait permis de dissiper. En revanche, il est difficile de lui reprocher de s'être écarté d'une pratique multiséculaire du pouvoir pontifical ou d'ignorer ou éluder que l'Église ne peut rester indifférente ou étrangère à la chose politique.

• Alexandra Sereni

TOP

• LA « SANTA REGINA ». La sainte de toutes les églises de Corse et notamment celles du Niolu et de Lavasina a été « portée en souveraine » a affirmé *Corse Matin* sur sa « Une » du 9 septembre et confirmé dans l'esprit de tous les croyants.

• LE SÉMINAIRE EUROPÉEN. Il s'est développé sur le thème de la conscience avec l'appui de jeunes chercheurs venus d'horizons très différents et confrontés dans le domaine de la conscience en restant ouverts aux nombreuses théories.

• LE REBOND DE L'ÉCONOMIE. Spécialiste de la thématique scientifique, il a été rencontré à l'Université de Corte des chercheurs intéressés par un projet commun dont les mathématiciens, physiciens et informaticiens pourraient s'emparer.

FLOP

• PROCÈS DES ATTENTATS DE 2015. Les provocations à la Cour de Salah Abdeslam.

• CERCLE DE JEUX CADET. Le « clan Federici » renvoyé en Correctionnelle.

• VIOLENCES CONJUGALES. Trois dossiers ont été traduits en comparution immédiate devant le tribunal d'Ajaccio.

Carl'Antò I puttachji

ENQUÊTE AU PURGATOIRE

Florence c'est quoi ? Une ville belle à tomber à la renverse, avec des oeuvres d'art en veux-tu-en voilà. Et c'est où Florence ? De l'autre côté du Canal de Corse, à un jet de pierre pour les Bastiais. Et c'était qui Dante Alighieri ? Un florentin, donc un voisin. Alors comment vous expliquez, vous autres, que dans sa « Divine Comédie », un poème gros comme un dictionnaire, où il trouve le moyen de parler de tout, y compris de l'Enfer, il n'a pas une seule fois mentionné la Corse ? La Sardaigne c'est bon, il connaît. La Sicile, pareil, il la cite. Et l'île la plus proche, qu'il avait presque sous le nez, il l'oublie. Rien à cirer. Et ça se croit un des deux ou trois plus grands poètes de tous

les temps ? Et ça se vante d'être copain avec Virgile ? Grâce à Internet et à Google on a épilché son texte dans tous les sens ? Alors, quand même, dans le chant XVIII du Purgatoire, au vers 81, il consent à dire que, de Rome, on voit le soleil se coucher entre « sardi e corsi ». C'est tout. Le mot « Corsica » devait lui écorcher sa plume d'oie. Faux-frère, va

ROYAL PROJET

Chaque année la France compte 48 000 primo-délinquants de plus. Eh oui, chaque année. Et les juges ne savent pas quoi en faire. Donc voilà toute une jeunesse à l'abandon. Mais Ségolène Royal a étudié la question. Elle préconise la création de « camps humanitaires » où des militaires (ou assimilés) auraient pour mission de « donner des repères », en même temps, sans doute, que des coups de pied au cul, aux voyous en herbe. Problème : il faudrait trouver des régions isolées, à faible population, où implanter les camps dont il s'agit. Solution (évidente) : chez nous ! La Corse répond à toutes les conditions exigibles. Tout naturellement il y aurait échange de services. Pour nous ce serait l'occasion inespérée de combler notre déficit démographique. En retour, nous enseignerions à ces jeunes gens pleins d'avenir le sens de l'entreprise, le culte du travail bien fait, le goût de la réussite, et surtout le respect des lois, de l'ordre et de l'Etat. Toute notre culture en somme

EXPORTATION DE MATIÈRE GRISE

Les Corses – dit-on – sont de grands exportateurs de matière grise. A commencer par Napoléon qui a exporté la sienne en France, sa nouvelle patrie, pour en faire ce que vous savez. Aujourd'hui continue. C'est pourquoi un certain nombre de « compatchiotes » grimpent aisément sur la dernière marche du podium d'où ils font l'admiration des Français et même des Européens. Forts de ces exemples les dignes représentants de la bourgeoisie insulaire envoient leurs enfants

faire travailler cette admirable matière grise dans les universités continentales puis la faire fructifier dans différents domaines délaissant ainsi l'université de Corte pourtant qualifiée, par quelques utopistes, de « Phare de la Méditerranée ». Passe encore pour les bourgeois mais il semblerait que des profs de cette université-phare envoient eux aussi leur progéniture sur le continent ce qui ne serait pas joli joli. Les profs en question considéreraient-ils que l'université où ils enseignent ne serait pas bonne pour leurs enfants ? On attend des explications.

CITÉS BIEN NOMMÉES ?

Savez-vous qu'elle est la « Cité des gouverneurs » ? C'est Bastia qui jusqu'ici n'avait jamais été qualifiée de la sorte. Mais quels gouverneurs ? Les gouverneurs génois, bien sûr. Mais ils ont disparu depuis si longtemps qu'on arrive à en perdre le souvenir. Et pourquoi continuer de dire qu'Ajaccio est la cité impériale alors qu'elle n'a jamais été le siège d'un empire et que si Napoléon y est né, il n'y a jamais gouverné ? Pourquoi assurer que Porto-Vecchio est la « cité du sel » alors qu'il y a belle lurette que ses « salines » n'en produisent plus le moindre grain ? Pourquoi, pour citer Corte, se croit-on obligé d'écrire « La cité paoline » lorsque que c'est plutôt Ile Rousse qu'il conviendrait d'appeler ainsi, puisque c'est Pascal Paoli qui l'a fondée ? Enfin on a découvert récemment que Cargèse était la cité des Grecs bien qu'ils n'y aient mis les pieds qu'une seule fois dans l'histoire. Et on cite, depuis peu, Calvi comme étant la cité de Colomb alors qu'il n'est pas sûr du tout que le découvreur de l'Amérique y soit né comme on veut bien nous le faire croire. Seule Bonifacio ne vole pas son titre de « cité des falaises » mais un jour où l'autre elle sera nommée cité du roi d'Aragon, puisqu'elle possède déjà un escalier qui porte le nom de ce souverain.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
 Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
 Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
 Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du «Journal de la Corse»
 Règlement par mandat administratif
 Règlement par virement : CCN AJACCIO 10274 31806 89020738849 65
IBAN FR76 1027 0679 0400 0207 3884 065
BIC CMCFFR3A
 Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Dantissimu !

La Corse commémore Dante !

Le 14 septembre 1321 Dante Alighieri s'éteignait à Ravenne. 700 ans plus tard la Corse se souvient et commémore celui qu'on a surnommé le grand poète européen. Des expositions. Des conférences. Des spectacles. Un colloque organisé sous les auspices de la CDC, de l'université de Corse, de la ville de Bastia en ce début d'automne 2021... Des célébrations en partenariat avec Pise et Florence.



Dante, l'auteur de la célébrité, « *Divine Comédie* » ne fut pas un poète, un écrivain reclus dans sa tour d'ivoire. Le père de la langue italienne moderne fut homme de pouvoir en sa cité de naissance, Florence et homme qui usa de l'art militaire et de celui de la diplomatie. Dante, une réussite exemplaire... et la chute. La confiscation de ses biens. Son bannissement. Son exil ponctué d'une quête d'asiles. De cet arrachement à l'origine s'épanouit une œuvre littéraire sans pareil portée par la langue vulgaire, celle de tous les jours – le toscan en l'occurrence – substitué au latin qui avait continué à être utilisé, à l'écrit, durant tout le Moyen Âge. Du toscan à l'italien... le Risorgimento et l'unité du pays parachevèrent la dynamique.

Héritage de l'Antiquité et de la latinité

Force poétique. Puissance de l'imaginaire. Sens aigu de la narration. Ironie caustique aussi. Dans « *La Divine Comédie* » Dante déploie une expression aux registres pluriels pour donner à voir, à ressentir, à convaincre surtout, puisque le poème épique est une invitation à se saisir de la parole de la Rédemption. Puisque l'amour tout d'élévation et de pureté pour Béatrice doit conduire à celui de la Vierge Marie et finalement à Dieu.

Si Dante abandonne le latin il n'en fait pas de même de l'héritage de l'Antiquité, de la latinité qu'il glorifie et dans lesquels il puise ses repères. « *La Divine Comédie* », allégorie de la vie d'un homme et d'un peuple, se présente comme un voyage initiatique débuté

dans une obscure forêt où Dante rencontre celui dont il va faire son guide, Virgile, le poète auteur de *L'Énéide*, évocation de la fondation de Rome par Énée, le Troyen défait, exilé, errant autour du Mare Nostrum. Errance qui rappelle celle de Dante lui-même en ces commencements du XIV^e siècle où l'Italie est pulvérisée en une multiplicité de cités-Etats qui se querellent, qui s'affrontent, qui se déchirent, parfois pour pas grand-chose ! Sauf pour la gloriole et/ou la rapine ! Époque où se cultive, comme antidote, chez certains lettrés une nostalgie de l'empire romain.

Liberté de ton et causticité

Virgile, accompagnateur et double de Dante mène à *L'Enfer* composé de neuf cercles empilés en forme d'entonnoir. Image si impressionnante qu'elle distille d'emblée l'effroi. Au long du parcours, qui pénètre ensuite au Purgatoire dont il faut gravir la montagne constituée de sept gradins, on aboutit au Paradis avec ses neuf sphères et sa Rose Céleste. Dante fait preuve ainsi que l'a démontré François Piazza lors de sa conférence d'une dimension émotionnelle sans précédent alliée à une liberté de ton remarquable, qui use d'une habileté à se jouer du mythe émaillé d'exemples concrets relevant du quotidien. Au détour le poète a la dent dure et le rire impitoyable quand il s'agit de dépeindre quelques-uns de ses ennemis tel le pape Boniface VIII qu'il voue aux tourments infernaux pour cause de simonie, ce trafic des biens ecclésiastiques qui fit beaucoup de mal à l'Église catholique, pratiques relevées trop souvent du simple clerc au Saint Siège. Autre aspect très intéressant souligné par le conférencier l'abolition de la notion de temps dans *L'Enfer* sous l'emprise d'une éternité



abyssale ; temps retrouvé au Paradis où il symbolise la reprise, la renaissance de la vie. Paradoxale, à nos yeux, l'époque de Dante qui coïncide avec l'éclatement de l'Italie en une foule de cités-Etats et une Europe où l'on circule plutôt facilement, au moins en ce qui concerne les régions de langue d'oc. Une situation qui explique que l'on retrouve sous la plume du poète des vers en provençal. D'ailleurs, de l'Italie du nord et du centre les contacts sont légion avec la Provence et jusqu'à l'Aquitaine, d'où un attachement à l'écrivain qui déborde aisément son cadre naturel. La Divine Comédie dans ses trois parties est une incitation à l'introspection débarrassée de faux semblants. Sans complaisance elle doit permettre à l'âme de s'élever à l'opposé d'un repli sur soi rimant avec contemplation mesquine de son nombril. Elle est également engagement à être toujours comptable de ses actes, du bien et du mal que l'on peut faire.

Les femmes-fleurs

Outre une série de conférences la Bibliothèque patrimoniale de Bastia, dirigée par Linda Piazza, a dévoilé des richesses bibliographiques en exposant des exemplaires notables voire insignes. Editions très anciennes dont l'une de 1572 axée sur une étude de vocabulaire et beaucoup d'autres sorties des presses au XIX^e siècle, contemporaines du Risorgimento et de l'unité italienne qui marquèrent un regain d'intérêt pour l'œuvre et la figure de Dante en Italie et en Europe.

Quant au fameux incunable de 1491 de La Divine Comédie, possédé par la Bibliothèque Prelà et dont il ne reste qu'une dizaine de livres de part le monde, son exposition aurait pu lui nuire. Aussi Linda Piazza en a-t-elle fait reproduire, sur des bâches de grand format, des illustrations délicates, sensibles, émouvantes et belles comme ces femmes-fleurs surprenantes de grâce. Ces reproductions sont accrochées dans l'escalier central de la bibliothèque où elles alternent avec des reproductions de gravures renommées de Gustave Doré comme un dialogue à travers les âges, comme un face à face méditatif et esthétique. Ces pièces reproduites de l'exemplaire de 1491 se retrouvent aussi au mur de la médiathèque de l'institution de la rue Favalelli. Elles sont une excellente introduction à La Divine Comédie... pour un public scolaire, sans exclure bien sûr les adultes. Si Bastia et la Corse mettent un point d'honneur à célébrer Dante et son apport c'est évidemment parce que les insulaires, les Bastiais en particulier, se sont toujours sentis une parenté d'esprit avec la culture italienne. Des lustres durant ne se sont-ils pas soignés à Pise et n'ont-ils pas fait leurs études de médecine en Toscane ! Quid de l'enseignement de l'italien aujourd'hui ? S'il a perdu du terrain par rapport à l'espagnol surtout, son recul semble presque stoppé. Reste aux jeunes générations à confirmer ce constat...

• Michèle Acquaviva-Pache

Colloque « Dante, la poésie et la musique en Corse »

Mardi 28 septembre, théâtre de Bastia

10 h à 12 h : « Parcours et liens » par Bruno Pinchard, Gioachino Chiarini, Fabrizio Franceschini, Giudice Nin.

15 h à 18 h : « Résurgences » par Brenno Boccadoro, Andrea Simone, Giuseppe Giliberti, Antonietta Sanna.

20 h 30 : « Lectura Dantis : le LA du monde », Élégie audiovisuelle.

Mercredi 29 septembre, théâtre de Bastia

10 h à 12 h : « Le chant du peuple » par Francis Biggi, Giovanni Ragni, François Berlinghi.

15 h à 17 h : « Dante en Corse » par Vannina March Van Cauwelaert, Annalisa Nesi, Stella Medori.

20 h 30 : « Dante in Musica », concert.

Jeudi 30 septembre, Spazi Universitariu, Corti

14 h à 16 h : « Entendre les poètes » par Didier Ottaviani, Giovanni Kezich.

16 h à 17 h : « Pourquoi Dante en Corse ? » table ronde avec Françoise Graziani, Fabrizio Franceschini, Jacques Fusina, Giovanni Ragni, Pierre Santucci.

18 h : « Dante in Musica », concert par le Convivio Ensemble.

« Dante in paghjella » par A Ricuccata.

Vendredi 1^{er} octobre, cinéma L'Alba, Corti.

18 h : « Le LA du monde », élégie audiovisuelle.

Samedi 2 octobre, Médiathèque des Cannes, Ajaccio.

18 h : « Le LA du monde ».

Colloque organisé par Françoise Graziani, université de Corse, chaire « Esprit méditerranéen » en partenariat avec l'université de Pise, la Société Dantesque de France, la Société Dante Alighieri, la Ville de Bastia sous le patronage de l'Accademia della Crusca, de l'Associazione degli Italianisti et la Collectivité de Corse.

U filu « *storicu* » di Pierre-Henri Weber

Passionatu dapoi ch'ellu hè zitellu, di tuttu ciò chì tocca à a storia, Pierre-Henri Weber face dapoi una decina d'anni fora di u so travagliu una ricerca nantu à l'arme aduprate in tempi di u Medievu. L'occasione, per ellu, di creà mudelli unichi : una balestra, trè flezze, una corsesca, un trabuccu, una spada è di misurà un sapè fà è tecniche chì, oghje si sò persi...



In u so attellu chì si trova sottu a stretta Colonna d'Istria, in Aiacciu, Pierre-Henri Weber travaglia nantu à u so misteriu (piumbaghju specializatu nantu à a climatizzazione). Accantu, hà concepitu un spaziu personale. « *Qui, spiega l'artigianu, fora di mè, nimu ci entri...* » Ci si trova una bibbioteca spiccata in parechje tematiche

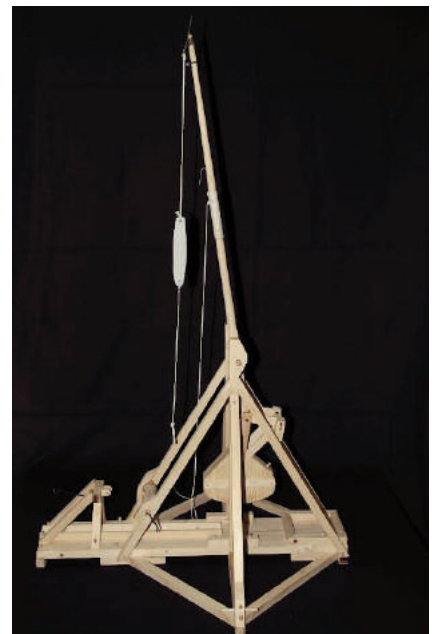
(storia, simbolica, spiritualità...), un scagnu è qualchì sculture poste quì è cullandi. Cum'è issu magnificu libru apertu sculputu ind'un legnu di castagnu. A storia, una passione ch'ellu porta, cù u so fratellu Ghjuvan Micheli, dapoi zitellu. « *I nostri missiavi è minnani ci anu tramandatu issa passione pà l'archeulugia, a storia... Ziteddi, erami sempri nantu à i siti preistorichi...* »

Nantu à i chjassi di a memoria

Fora di u so travagliu, Pierre-Henri face a ricerca di e so radiche : i Peraldi in Currà è i Nivaggioni in Basterga. Ciò chì li piglia monda tempu è li dà un travaglione. A so perioda seria un Medievu è masimu da a fine di u XVu à u principiu di u XVIu. Hè in stu quadru quì, ch'ellu hà vulsutu travaglià nantu à l'arme di iss'epica quì. « *A ghju vulsutu fabricà li per capiscia a metudulugia di a ghjenti di l'epica... Di fattu, s'aduprava ciò chì ci era intornu à eddi : legnu, metallu senza pianu di cuncezzioni. Ciò m'hè parsu interessanti era u funziunamentu cù principii fisichi.* »

Hè cusì ch'elle sò nate, qualchì tempu fà, un trabuccu, una balestra, flezze, una spada è una corsesca (spezia di lancia specifica à a Corsica longa cù trè punte...). « *Un aghju fattu ch'un mudellu solu bulichendu tecnici è materii à tempu muderni è tradiziunali (acciaghju, castagnu, stazzona...).* Sò armi ch'aghju trovu in parechji libri specializati. Ma ogni artigianu avia a so tecnica, i so stuvigli. A difficoltà, un hè di cuncepiscia mai fà ch'è l'armi pudessini essa utilizati. Una arma armuniosa hè una arma chì hà un funziunamentu ghjustu... » Pierre-Henri Weber hà cuncepitu l'arme senza mudelli nè mancu una tecnica particolare. L'inseme per u so piacè ma...micca solu.

« *Issu travaddu ci permetta, prima di tuttu, di capiscia appena cum'eddi campavani i nosci antenati. L'intaressa, fora d'una suddisfazzioni parsunali hè di tramandà. S'è un sapè o una tecnica un so tramandati à i*



generazioni novi, un ci hè sensu... » Cusì, è dapoi qualchì annu, l'artigianu-artistu-scultore impresta e so arme à una persona per andà à fà animazione in e scole di u circondu è ancu aldilà (cullegghji, licei, università). Pierre-Henri partecipeghja, da u so cantu, à e ghjurnate di u Patrimoniu o quelle di l'archeulugia. « *Tuttu què ci permetta di ritruvà tecnici ch'è noi l'avemi persi. Ci sò fundamenti di l'essa, pricipii di vita è ancu un mecanisimu di u pinsà di l'epica...* » Pierre-Henri Weber concepisce arme, u so fratellu Ghjuvan Micheli, strumenti di musica ma a demarchja hè listessa. Si scrive ind'a ricerca d'un'identità corsa chì sparisce. Una manera di sapè d'induve ghjunghjemu per sapè induve andà...

• F.P.

Quand la CAB s'appuie sur ses associations pour améliorer la pratique du sport

La Communauté d'Agglomération de Bastia a profité de sa Fête du Sport du week-end dernier pour organiser en parallèle des Assises du Sport avec les différents acteurs du sport de son territoire.



Quatre thèmes étaient à l'ordre du jour : « Comment optimiser les équipements sportifs en intégrant un dispositif de bâtiments connectés », « Lancement d'une politique de sport de nature », « Le sport santé » et « Sport et développement durable ». Pour Karène Novella, directrice du développement et de la cohésion sociale à la CAB, prendre le pouls des clubs était important en cette, toujours, période de crise sanitaire : « Cette crise a provoqué des arrêts de pratiques d'où l'importance de relancer un dynamisme. L'idée de ces assises était de poser les bases de réflexions pour mesurer les attentes et mieux cibler les orientations politiques à mener ».

La méthode des post-it

Pour éviter les longs débats qui souvent tournent en rond, Charlotte Gagné, responsable du service juridique de la CAB, avait opté pour la méthode dite « Intelligence collective ». Sur chaque thème, 4 panneaux avec à chaque fois une idée directrice : Définition, Enjeux, Contraintes et difficultés, Orientations prioritaires. Chaque participant devant à chaque fois inscrire sur un post-it, en un ou deux mots, son sens de ces idées directrices. La concentration de post-it rassemblant le plus d'idées semblables sur un panneau

donnait l'avis globale de l'assemblée. Sur les sports dit de nature, si les associations de trail et autres randonnées étaient bien représentées, par contre le côté aquatique était quasiment absent. Déjà une indication pour la CAB : « faire connaître les sports de nature aquatiques ». Autre idée forte qui se dégageait de l'assemblée, renforcer les balisages et l'entretien des sentiers de randonnée pour pouvoir faciliter la pratique. Coté « bâtiments connectés » il ressortait des post-it que l'enjeu des élus sera de moderniser les équipements en y installant wifi ou caméras pour la sécurité.

Sport Santé ?

Le Sport santé a fait lui aussi débat. « Pour vous quelle est la définition du sport santé » pose en préambule C.Gagné. Pour l'assistance présente sport santé se résume avec les mots : pratique sans contrainte, sport tout public, sport accessible à tous, sport adapté et accompagné ou encore lutte contre la sédentarité. Et ses enjeux ? Là aussi on tourne autour des thèmes de Bien-être, lien social, réparation et soin, insertion. L'unanimité est aussi faite sur les contraintes et difficultés de pouvoir s'adonner au sport santé : Manque d'infrastructures, contraintes de transports, manque de bénévoles ou d'éducateurs spécialisés... A ce sujet K.Novella soulignait les nombreux travaux déjà effectués ou engagés par la CAB : modernisation des Cosec de Furiani, Arinella et Pietranera, stade de Volpajolo, reconstruction du Cosec Pepito-Feretti. Sans compter le beau projet de construction d'un dojo. Ces très intéressantes et constructives assises dont la restitution est prévue en mars 2022, permettront à la CAB d'élaborer différents projets qui seront présentés d'ici l'automne 2022. La réalisation de ceux-ci devant intervenir d'ici la fin de la mandature, soit dans 4 ans.

• Ph.J.

Aviron : La belle saison de Fred Kowal



Licencié à l'Aviron Haute-Corse, Fred Kowal enfile les records de France comme des perles. Dernier en date, il y a quelques jours, le record de France sur 100 km. En réalisant le temps de 7h08'19, il accroche là son 20ème record de France sur ergomètre autrement l'aviron indoor sur la saison 2020/2021 en catégorie 50/59 ans. La cinquantaine alerte, on le serait à moins, Fred Kowal figure aujourd'hui comme le leader français incontesté de sa catégorie 50/59 ans en ergomètre. Flak Back sur cette saison. En décembre 2020, aux championnats d'Europe, Frédéric Kowal monte sur la 3ème marche du podium sur sa distance fétiche, le 2 000 m. Fin janvier 2021, il est sacré champion de France du 500 m, catégorie 50/54 ans et bat au passage le record de France du 2000 m en 6'19"04. En février 2021, il participe aux championnats du monde, dans les locaux du CROS de Corse à Ajaccio, terminant à une excellente 5ème place, sur 17, sur le 2000 m, écrasant son ancien record de France en 6'19"01. De quoi réjouir son président de club Paul Mattia. « Frédéric Kowal évolue dans le milieu de l'aviron depuis de nombreuses années. Il avait découvert la discipline à la télévision lors des JO de Moscou en 1980 et s'était inscrit dans un club de la région parisienne. Depuis il n'a eu cesse de pratiquer en extérieur ou en indoor via l'ergomètre ». Et F. Kowal s'est vite révélé un champion, remportant la médaille de bronze en deux de couple aux JO d'Atlanta en 1996. Installé en Corse, à Alata, depuis 2013, il y a découvert un autre mordru de l'aviron : Paul Mattia, responsable du club Aviron de la Haute-Corse.

Football

Le SC Bocognano veut repartir du bon pied

Après une longue période d'inactivité due à la crise sanitaire, le club du président Franck Risterucci veut miser sur les compétitions pour retrouver sa ferveur...



Si la crise sanitaire s'est avérée préjudiciable pour le monde du football, les aides allouées, la visibilité ou encore les droits TV pour les pros, ont permis de limiter la casse. Plus dure aura été la vie des footballeurs amateurs, privés de compétition depuis quasiment un an et demi. « *Sans compétition, il n'y a pas de vie de club possible*, souligne Franck Risterucci, président de l'emblématique club du SC Bocognano, qui a subi un réel préjudice avec cet arrêt, *on a, certes, continué à s'entraîner une fois par semaine, à l'exception des confinements et au lieu de 2 à 3 fois. Il en a été de même pour les U18, U16 et U13 mais sans compétition, il n'y aucune perspective et c'est tout le monde du football amateur qui,*

en Corse comme ailleurs, a souffert. La vie des clubs s'est arrêtée... »

Une perte de trente licenciés

Dans cette grisaille, les aides allouées par la FFF (7 euros par licencié) et la Ligue Corse de Football (3 euros) ont constitué une petite bouffée d'oxygène en plus d'une aide matérielle.

« *Même si cela reste appréciable*, ajoute Franck Risterucci, *on a perdu des recettes et une bonne trentaine de licenciés. Ce qui beaucoup pour un club du rural tel que le nôtre... »*

Le plus dur est-il derrière nous ? L'avenir nous le dira. En attendant, c'est avec une énorme envie que les hommes de Patrick Borelli ont repris le chemin de l'entraînement le 26

juillet dernier. Un groupe renforcé par trois recrues de choix : Mathieu Scarpelli, Lulu Alessandri et Guillaume Fanucchi, tous trois passés par les pros ou le centre de formation de l'ACA. « *C'est le signe que l'état d'esprit du club attire beaucoup de monde, notamment des jeunes passés par le centre de formation de l'ACA ou le GFCA. C'est aussi un gage de sérieux pour le club.* »

D'un point de vue purement sportif, le club de la Haute Vallée de la Gravona a bien débuté l'actuel exercice en disposant, à la maison, de Bonifacio (4-0) et Bastia-Borgu (1-0). Derrière les jeunes pointent déjà le bout de leur nez. « *Le nombre de licenciés stagne autour de 210 mais nous avons créé une équipe réserve engagée en R4 afin de faire jouer les jeunes à un niveau intéressant.* »

En 35 ans d'existence, dont 25 en R1, le club a su grandir. Ainsi, après la pelouse et l'éclairage, ce sont les viestaires qui vont être prochainement créés par la Municipalité. En attendant, les hommes de Patrick Borelli et son adjoint Yves Gentili devront jouer sur Ajaccio (vraisemblablement au Stiletto).

Pour Franck Risterucci, pas question de parler d'objectif sportif. Même si... « *La priorité, c'est de redonner vie au club en retrouvant une vie normale. On a un bon groupe mais en étant resté près de deux ans sans jouer, difficile de se fixer un objectif. Disons, toutefois que derrière la Balagna et le FJEB, nous pourrions venir jouer les trouble-fêtes.* » Un championnat plutôt homogène où le club aura, certainement, sont mot à dire. Et dans un premier temps, le plaisir immense de retrouver le bonheur simple de jouer au football.

www.journaldelacorse.corsica

• Philippe Peraut

Épicerie épicurienne – vins et spiritueux

Une prestigieuse rencontre entre l'abeille et l'homme.



Plus qu'un simple miel, ce nectar doré possède de nombreuses vertus, outre son goût, il s'avère très efficace pour des petites plaies ou des maux de gorge.

La Corse a donné la notion de terroir au miel et depuis 1988 possède l'Appellation d'Origine Protégée AOP, véritable signe de qualité sur 6 miels différents :

Printemps, Maquis de Printemps, Maquis d'été, Châtaigneraie, Miellats du

Maquis et Maquis d'Automne, du plus doux au plus

amer, tantôt délicat tantôt persistant. Aliment indispensable pour nos petits déjeuners ou encore nos goûters accompagné d'un

thé ou d'un café.



Ciccoli nous propose également du **vinaigre de miel**, que vous pourrez utiliser dans vos salades ou sur vos légumes cuits, ou encore pour déglacer un magret, ou encore l'**hydromel**, à consommer frais en apéritif ou digestif.

Nous proposons également des miels de Sicile, orange et citron, plus rare car les abeilles vont plus difficilement sur les arbres tel que le citronnier, ou clémentinier ou oranger, mais aussi le thym ou l'eucalyptus (excellent pour les maux de gorge) ou encore l'acacia et le miel de truffe, ce dernier sur un fromage dans une feuille de brick, un délice.

En clair le miel peut être consommé à toute heure de la journée et du début à la fin du repas... Bon appétit



CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Une commercialisation



AJACCIO - SANGUINAIRES

Les Rivages de Marinella

Du **T1** au **T4**
à partir de **165 500 €**

VUE MER
à 50 mètres de la plage
Place de parking inclus
Frais notariés réduits
Éligible défiscalisation



Une commercialisation exclusive **CENTURY 21**

CENTURY 21 Actif Immobilier | 28, cours Napoléon | AJACCIO | **04 95 21 18 00**